



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

11 novembre 2025

Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France

Si le 11 novembre est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de la commémoration de la victoire et de la paix, il est aussi celui de l'hommage à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France », qu'ils soient civils ou militaires, dans tous les conflits auxquels a participé notre pays, des plus anciens aux plus récents.

En 2025, dans le cadre du cycle mémoriel du 80^e anniversaire de la Libération de la France, nous avons honoré plus particulièrement toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour qu'elle soit, le 8 mai 1945, à la table des vainqueurs.

Dans ce contexte, honorons plus particulièrement la mémoire méconnue des « malgré nous », celle de nos concitoyens issus des actuels départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, enrôlés de force, de 1942 à 1945, dans les armées du régime nazi, et victimes directes, avec leur famille, des tribulations historiques de leur région.

Sur 130 000 « malgré nous », 30 000 sont morts au combat ou sont portés disparus, principalement sur le front de l'Est. D'autres sont morts dans les camps soviétiques. La mention « mort pour la France » a été attribuée à certains d'entre eux. Elle figure désormais sur les monuments aux morts de leur ville et village d'origine, à côté de leur nom.

N'oublions pas non plus, les « morts pour la France » d'Indochine et de Corée, ainsi que d'Afrique du Nord : militaires de carrière, engagés volontaires, appelés et rappelés du contingent, harkis, supplétifs et civils (pieds noirs, métropolitains détachés, religieux).

Plus près de nous, saluons nos Opex « morts pour la France » : près de 700 femmes et hommes, depuis 1963, dans le cadre de plus de 130 opérations extérieures menés par la France de par le monde. Les unes sous « casque bleu », dans le cadre du maintien de la paix et de missions de l'ONU, les autres dans le cadre d'accords de défense avec des pays amis ou de la protection des intérêts de notre pays. Nous ne pouvons pas oublier, en particulier, les 58 morts du *Drakkar*, à Beyrouth, en 1983, et de même, les 90 des nôtres qui ont donné leur vie en Afghanistan, dans le cadre de l'engagement de la France au sein de Force internationale d'assistance à la sécurité sous pavillon OTAN, de 2001 à 2014, aux côtés des forces américaines et alliées.

En cette période troublée, pensons à toutes celles et à tous ceux que nous venons d'évoquer.

Suivons leur exemple, donnons un sens à notre vie en les honorant et en transmettant leur exemple à nos enfants, pour que vive une France unie autour de ses valeurs traditionnelles et fière des trois couleurs de son drapeau qui résument son histoire.

Vive la République. Vive la France.

Général de corps aérien (2S) Hervé Longuet
Président national de l'UNC